

*Vivre ensemble*

*Découverte*

*Éducation*

*Accompagner*

PROJET EDUCATIF de  
TERRITOIRE de la commune de  
SAINT JEAN DU FALGA  
2015 – 2018

*Valorisation*

*Entraide*

*Dynamisme*

*Favoriser*

*Formation*



## PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

# CARTE D'IDENTITE DE LA COMMUNE

- Territoire concerné : Commune de SAINT JEAN DU FALGA (Ariège)
- Adresse : 64 Avenue des Pyrénées - 09100 SAINT JEAN DU FALGA
- Téléphone : 05.61.67.92.50
- Nom du Maire : Michel STERVINO
- Coordinatrice PEDT : Aline COUSSY
- Commission écoles, enfance et jeunesse : Aline COUSSY et Michel DOUSSAT
- Directrice enfance jeunesse : Sabine DELBERGHE
- Adresse mail : [mairie.stjeandufalga@wanadoo.fr](mailto:mairie.stjeandufalga@wanadoo.fr)

# LE MOT DU MAIRE

Depuis toujours, la municipalité de Saint Jean du Falga a tout mis en œuvre pour favoriser la scolarisation des enfants et prendre en compte les besoins spécifiques des ados.

Depuis 2013, les nouveaux rythmes scolaires ont conduit à une organisation particulière.

Il s'est avéré indispensable de proposer aux élèves, des activités de loisirs, hors temps scolaire.

Grace aux partenariats avec l'association LECGS, les écoliers, de la maternelle à l'élémentaire, bénéficient d'activités différenciées. Au-delà des écoliers, les ados sont accompagnés d'éducateurs LECGS dans un accueil jeunesse.

La commune a veillé à fournir les structures et le matériel inhérents à ces nouvelles dispositions. Les actions menées et les moyens mis en place sont détaillés dans le PEDT pour 2015 – 2018.

Le respect des enfants et des valeurs de la république sont une priorité pour l'équipe municipale.

# Table des matières

|                                                                                                                                                             |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| INTRODUCTION.....                                                                                                                                           |    |
| I – PRESENTATION DE LA COMMUNE.....                                                                                                                         | 1  |
| II – LE CONSTAT.....                                                                                                                                        | 2  |
| A - LES TEMPS CONCERNES PAR LE PEDT.....                                                                                                                    | 2  |
| B - DIAGNOSTIC DES EQUIPEMENTS.....                                                                                                                         | 3  |
| D - INCONVENIENT DE L'URBANISATION PAVILLONNAIRE :.....                                                                                                     | 4  |
| III - LES OBJECTIFS GENERAUX DU PEDT.....                                                                                                                   | 5  |
| A - Veiller au respect de la place pour tous et des valeurs de la république :.....                                                                         | 5  |
| B - Harmoniser les différentes actions et les différents temps de construction de l'enfant en leur donnant une cohérence.....                               | 5  |
| C - Favoriser la réussite scolaire pour tous.....                                                                                                           | 5  |
| D - Promouvoir l'importance des services scolaires et extra scolaires auprès des partenaires mais également auprès des participants et de leur famille..... | 6  |
| IV - ACTIONS MENEES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE ET OBJECTIFS MENEES PENDANT LE TEMPS EXTRASCOLAIRE.....                                                       | 6  |
| A- LES ACTIONS MENEES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE ET LES DIFFERENTS PARTENAIRES COMMUNAUX.....                                                                | 6  |
| B - LES OBJECTIFS MENEES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE ET LES DIFFERENTS PARTENAIRES COMMUNAUX.....                                            | 7  |
| 1 – CRECHE et RAM.....                                                                                                                                      | 7  |
| 2 – L'ECOLE.....                                                                                                                                            | 7  |
| 3 – L'ALAE.....                                                                                                                                             | 8  |
| 4 – L'ALSH.....                                                                                                                                             | 8  |
| 5 – L'ACCUEIL JEUNESSE.....                                                                                                                                 | 8  |
| 6 – TAP.....                                                                                                                                                | 8  |
| V – LES ORIENTATIONS POLITIQUES.....                                                                                                                        | 9  |
| A – LES ORIENTATIONS SECTORIELLES.....                                                                                                                      | 9  |
| 1 - L'accueil des jeunes enfants de 0 à 3 ans (RAM et crèche).....                                                                                          | 10 |
| 2 - L'accueil des enfants de 3 à 11 ans (école, ALAE, ALSH et TAP).....                                                                                     | 10 |
| 3 - L'accueil des adolescents de 11 à 17 ans : accueil jeunesse.....                                                                                        | 11 |
| B – LES ORIENTATIONS THEMATIQUES.....                                                                                                                       | 11 |
| 1- -La culture.....                                                                                                                                         | 11 |
| 2 – Le social.....                                                                                                                                          | 11 |
| 3 – Le sport.....                                                                                                                                           | 12 |
| 4 – La prévention.....                                                                                                                                      | 12 |
| 5 – La parentalité.....                                                                                                                                     | 12 |
| 6 – Le développement durable et citoyenneté.....                                                                                                            | 13 |
| VI – TRAVAIL DU COMITE DE PILOTAGE.....                                                                                                                     | 14 |
| VII – LA MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS POLITIQUES ET DES OBJECTIFS EDUCATIFS.....                                                                          | 16 |
| A – LES ASSOCIATIONS.....                                                                                                                                   | 17 |
| B – LA PETITE ENFANCE.....                                                                                                                                  | 18 |
| 1 – LE RAM.....                                                                                                                                             | 18 |
| 2 - LA CRECHE.....                                                                                                                                          | 18 |
| C – LA BIBLIOTHEQUE.....                                                                                                                                    | 18 |
| D – L'ALAE.....                                                                                                                                             | 19 |
| E – L'ALSH.....                                                                                                                                             | 21 |
| F – TAP.....                                                                                                                                                | 21 |
| G - L'ACCUEIL JEUNESSE.....                                                                                                                                 | 23 |
| VIII – LE LIEN ENTRE LES TEMPS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES.....                                                                                              | 25 |
| IX - EVALUATION DES ACTIONS MENEES.....                                                                                                                     | 29 |
| CONCLUSION.....                                                                                                                                             | 32 |
| ANNEXE                                                                                                                                                      |    |

# INTRODUCTION

La commune de SAINT JEAN DU FALGA a mis en place les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013. Dans le rapport qui suit, nous avons essayé de présenter la commune et la volonté municipale de favoriser l'éducation de l'enfant tant au niveau scolaire qu'extrascolaire en tenant compte des réalités économiques et sociales de la commune même mais aussi des individus tout en préservant une base égalitaire.

Le PEDT est pour la commune le reflet et la volonté de permettre à chaque enfant d'accéder à une offre scolaire, culturelle, sportive et de loisirs de qualité.

Il résume le travail de recensement et de recherches, met en lumière les priorités et les choix de la Municipalité. Il guide et est un document de base des projets et actions locales pour les enfants mineurs. Le PEDT sert de base de travail et est destiné à évoluer mais permet également d'avoir une base stable nécessaire à toute élaboration.

Le projet éducatif de territoire, mis à disposition des différents partenaires, devra permettre de coordonner les actions proposées par les différents intervenants.

# I – PRESENTATION DE LA COMMUNE

La ville de Saint Jean du Falga se situe dans la région Midi-Pyrénées et plus précisément dans le département de l'Ariège. Cette commune dépend du canton Pamiers Ouest.

Les Saint Jeantais, du nom de la population de la commune, sont au nombre de 2892 depuis le recensement de 2015. La superficie de la commune est de 403 hectares.

Saint Jean du Falga est entouré de 3 villes plus importantes : Toulouse, Pamiers (agglomération la plus importante de l'Ariège, bien qu'elle ne soit que la sous-préfecture) et Foix (La préfecture de l'Ariège). La commune fait partie de la Communauté de Commune du Pays de Pamiers.

La construction de l'autoroute a permis de rapprocher Toulouse qui est à environ 45 min. La gare la plus proche est à Pamiers.

La commune est composée :

- De différents hameaux répartis du nord au sud de la commune et comportant des maisons anciennes.
- De lotissements reliant les différents hameaux et situés entre la voie ferrée et la départementales la plus à l'ouest.
- D'une communauté EMMAUS
- De logements sociaux : 79 dont 24 à la commune
- D'une maison de retraite (capacité de 87 personnes)
- D'un Institut Médico Educatif
- D'un pôle médical et paramédical comprenant médecin, dentiste, pédiatre, orthoptiste, ostéopathe...
- D'une zone commerciale plus au nord de la commune en jonction avec la ville de Pamiers.



La zone commerciale comprend une grande surface, des magasins de vêtements (enfant et adultes), de jouets, multimédia, cuisiniste, chaussures, bazar, meubles, coiffeurs...

Aucune industrie n'est localisée sur la commune. Les habitants utilisent l'axe Foix et Pamiers pour exercer leurs activités professionnelles dans les secteurs qui l'entourent, et plus particulièrement le secteur tertiaire (métallurgie, secteur médical, commerce...). A l'est de la commune, de l'autre côté de la voie ferrée, du côté de la voie rapide, se situe les zones artisanales et agricoles. Ces zones non urbanisées sont situées en dehors des zones pavillonnaires afin de limiter les gênes liées au bruit.

Depuis les années 90, la politique urbaine a été de créer un vrai centre-ville tout en permettant un tissu social varié. C'est ainsi que dans un rayon de 200m autour de la place centrale où se situe la Mairie, on

trouve une partie des logements sociaux, des services publics et de proximité : poste, banque, supermarché, boulangerie, coiffeur... Dans le centre-ville, on trouve également tout ce qui peut toucher la petite enfance, l'enfance et la jeunesse que nous décrirons plus tard dans le diagnostic des équipements. Le milieu associatif est très dynamique avec l'école de football, le rugby et la pétanque. Mais nous avons également des associations proposant des activités sportives (gym, yoga, danse) que créatives et culturelles (patchwork, théâtre, langues étrangères, jeux de société, peinture...).

## II – LE CONSTAT

### A - LES TEMPS CONCERNES PAR LE PEDT

Le PEDT concerne le temps d'accueil scolaire, périscolaire et extrascolaire. Il est appliqué à l'école maternelle et élémentaire (soit 260 enfants).

Le temps d'accueil périscolaire est avant et après les heures de classes, ainsi que la pause méridienne.

Avant la réforme des temps scolaires, le temps d'accueil scolaire était celui des heures de classe : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Avant la mise en place des temps d'activités périscolaire, les temps étaient répartis comme suit pour le périscolaire:

De 7h30 à 9h00, de 12h00 à 14h00 et de 17h00 à 18h30 : Temps ALAE.

Le temps d'accueil extrascolaire est celui de l'accueil de loisirs, le temps associatif ainsi que les diverses activités que petits et grands peuvent avoir à travers les divers équipements sportifs et culturels de la commune.

Ce temps extrascolaire concerne autant la petite enfance que l'accueil jeunesse. En effet, il y a quelques années, la municipalité a émis la volonté de continuer l'accompagnement des enfants durant leur adolescence. C'est pourquoi il a été créé l'accueil jeunesse et l'installation d'équipements sportifs.



Différentes vues de la bibliothèque

## B - DIAGNOSTIC DES EQUIPEMENTS

Au cœur de ce jeune centre-ville se situe les écoles, l'ALAE, l'ALSH, la cantine, et le RAM. De l'autre côté de la rue, se situe la crèche, la salle de l'accueil jeunesse, la bibliothèque municipale, la salle de judo et une salle municipale pouvant servir de salle de réunion. Plus bas dans la rue, on trouve le parc pour enfants ayant de nombreux jeux, les salles des fêtes, les terrains de basket, un terrain de tennis, le boulodrome et un terrain multisport.

- L'école maternelle : (103 enfants) 4 classes, un hall d'entrée, une salle de motricité, une bibliothèque, un dortoir, une cour aménagée avec des jeux ludiques et éducatifs pour enfant.
- l'école élémentaire qui est accolées à la maternelle séparé par la cour par un grillage : (157 enfants) 6 salles de classe, salle informatique, bibliothèque et salle de projection, salle d'arts plastiques, une cour aménagée avec des terrains de baskets et 2 préaux, un espace vert à l'arrière de l'école.
- Locaux ALAE élémentaire et maternelle :
  - une salle ALAE pour les maternelles, une salle de motricité, hall d'entrée, bibliothèque,
  - une salle ALAE avec hall d'entrée, salle d'arts plastiques, salle de projection, la cour,
- l'ALSH maternelle et élémentaire:
  - une salle ALSH pour les maternelles, une salle de motricité, hall d'entrée, bibliothèque.
  - une salle ALSH avec hall d'entrée, salle d'arts plastiques, salle de projection, la cour.
- Au bout de la cour des écoles, se trouve la cantine comprenant un réfectoire maternelle, un réfectoire élémentaire et un hall d'entrée,
- RAM : une salle,
- Crèche : (25 places), un hall d'entrée, 4 dortoirs, salle de motricité, salle des repas, salle de jeux pour les petits et salle de jeux pour les grands,
- Bibliothèque : en rez de chaussée c'est la partie livre et médiathèque, à l'étage, une salle d'exposition,
- Salle de gym comprenant des tapis de judo,
- Salle de l'accueil jeunesse comprenant un hall d'entrée aménagé et une salle principale pour toutes leurs activités intérieures (télé, console, flipper, table et chaise, ordinateur, canapé...),
- Un parc municipal avec des jeux pour enfant et un petit parcours vélo pour les petits,
- Un terrain avec cage de foot ouvert à tous,
- Un terrain de tennis ouvert à tous,
- Un boulodrome intérieur et extérieur,
- 2 salles municipales dont une ayant une scène pour permettre les spectacles des écoles et de l'ALAE,

- Un terrain multisport,
- Des terrains de baskets ouverts à tous,
- Un stade municipal comportant plusieurs terrains dont un ouvert à tous et servant autant aux sports collectifs (foot, rugby) qu'individuels (jogging par exemple).

## C - AVANTAGES DU TISSU EQUIPEMENTAL :

On voit clairement au travers de ces équipements la volonté municipale de créer un réel centre-ville où la petite enfance, l'enfance et l'accueil jeunesse sont mis en valeur.

Les temps de déplacements sont courts et se font à pied, le stade étant la seule structure ne se situant pas à moins de 200m des autres équipements.

Au vu du nombre d'enfants qui restent au temps d'accueil périscolaire, la Mairie a mis à disposition des salles municipales et la bibliothèque restent ouverte pendant ces temps-là.

La création de logements sociaux, dont certains sont loués à des personnes handicapées, met en exergue la volonté de créer des liens entre les diverses couches de la population quel que soit son âge et son type.

C'est dans cet axe pluriculturel que les personnels des temps périscolaires proposent des activités extrêmement variées.

## D - INCONVENIENT DE L'URBANISATION PAVILLONAIRE :

La population qui fait construire est jeune et dynamique mais elle travaille à l'extérieur de la commune. Saint Jean du Falga ne dispose pas d'usine ou d'industrie.

Le problème de cette délocalisation du travail est que la plupart des parents n'ont pas d'autre choix que d'utiliser des services de garderie et ont tendance à ne pas voir que ces services sont éducatifs au même titre que l'école elle-même.

Le PEDT devrait permettre de remettre à sa place, l'importance de tous ces services péri et extrascolaires qui sont indispensables, autant dans l'organisation des parents pour leur permettre d'aller travailler que dans l'éducation et l'apprentissage des enfants.



### III - LES OBJECTIFS GENERAUX DU PEDT

Destiné à coordonner les actions des différentes structures mises en place, le PEDT a pour objectif principal de :

#### A - Veiller au respect de la place pour tous et des valeurs de la république :

L'enfant échange avec les différentes structures mais également avec les autres (ses camarades, sa famille, ses enseignants...). Il est très important qu'il apprenne au plus tôt le respect de la différence de l'autre et le respect de cette différence. Cela lui permet d'assimiler au plus vite que chacun à sa place quel que soit sa dissemblance. L'accueil, l'échange avec des enfants handicapés par exemple, promeut les notions de partage et d'entraide.

A travers les échanges avec ses camarades, ses enseignants, il peut découvrir différentes manières de vivre mais également différentes cultures qu'il apprend à respecter à travers la notion de laïcité. Veiller à la favorisation des échanges et à l'apprentissage de la vie de groupe permet de faire grandir les enfants pour qu'ils deviennent des citoyens responsables

#### B - Harmoniser les différentes actions et les différents temps de construction de l'enfant en leur donnant une cohérence.

Les enfants ont différents temps d'échanges (avant et après l'école, pendant la classe, du temps libre), dans différents lieux (à la maison, à l'école, dans les associations, les différentes structures péri et extra scolaires) avec différents acteurs (enseignant, famille, encadrant, avec ses camarades...) pour se construire.

Le PEDT essaye de donner une certaine cohérence entre tous ces éléments afin de favoriser la construction personnelle de l'enfant autant en dehors qu'au sein des structures éducatives scolaires et extra scolaires mise en place par la commune.

L'enfant fait partie d'une famille qui le confie à différents partenaires pour veiller sur lui. Le PEDT vise à mettre en avant l'importance de différentes valeurs afin de favoriser son épanouissement personnel.

#### C - Favoriser la réussite scolaire pour tous

A travers les différentes actions menées avec l'école, la municipalité veut favoriser la réussite scolaire pour tous.

Tout comme la municipalité avait à cœur de recevoir les moins de 3 ans en créant une crèche, l'importance de la qualité de cet accueil continue également à l'école maternelle avec la mise à disposition d'une ATSEM par classe.

A l'école élémentaire, la municipalité prend en charge des fournitures scolaires de base (crayon, stylo, gomme, règle...). Cela permet d'effacer certaines différences financières entre élève. De même, la prise en charge du transport pour la piscine permet à l'école d'offrir des sorties ou activités culturelles aux élèves durant leur scolarité en plus des traditionnels voyages (découverte du golf, visite d'un opéra...).

La favorisation de la découverte des nouvelles technologies est également très importante. Elles font partie de notre vie quotidienne et la situation de certaines familles ne permet pas à tous de les découvrir. C'est pourquoi, en plus d'une salle informatique, la commune a dotée toutes les classes de vidéo projecteurs interactifs.

Les actions menées avec différents partenaires durant le temps scolaire permet de compléter l'offre éducative.

### D - Promouvoir l'importance des services scolaires et extra scolaires auprès des partenaires mais également auprès des participants et de leur famille.

La plupart des parents qui travaillent se servent des structures péri scolaires pour faire garder leur enfant en oubliant l'importance éducative et pédagogique que ces services peuvent avoir.

Le PEDT, grâce à sa diffusion est destiné à favoriser l'information à la famille quant aux objectifs poursuivis par les différentes structures.

De plus, il a été émis l'idée qu'une feuille ou journal d'informations destinée aux familles concernant les TAP qui permettrait de mieux les informer sur les activités péri scolaires proposées. Cela mettrait en avant ce que font leurs enfants durant ce temps-là et de ne pas confondre TAP avec une simple garderie gratuite.

Le PEDT souligne une réelle envie de faire découvrir de nouvelles activités et la volonté d'élargir les horizons culturels de l'enfant.

## IV - ACTIONS MENEES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE ET OBJECTIFS MENEES PENDANT LE TEMPS EXTRASCOLAIRE

### A- LES ACTIONS MENEES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE ET LES DIFFERENTS PARTENAIRES COMMUNAUX

- Mise à disposition d'une salle informatique.
- Mise en place de vidéo projecteurs interactifs raccordés par internet au programme de l'éducation nationale dans les 6 classes de l'école élémentaire.
- Mise à disposition de la salle de gym.
- Mise à disposition des salles municipales.
- Mise à disposition des installations sportives.
- Mise à disposition et accès aux expositions pendant le temps scolaire.



- Accès à la bibliothèque fermée au public ½ journée par semaine et exclusivement réservée aux élèves ce jour-là. Atelier lecture proposé par la bibliothécaire en coordination avec le professeur.
- Prise en charge de l'achat des livres et fournitures scolaires des élèves.
- Prise en charge des voyages et sortie scolaires dans le cas de problèmes financiers des parents.
- Prise en charge du transport des sorties piscine
- Renouvellement régulier et entretien du matériel
- Échanges avec la maison de retraite de la commune

## B - LES OBJECTIFS MENEES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE ET LES DIFFERENTS PARTENAIRES COMMUNAUX

### 1 – CRECHE et RAM

Le RAM et la crèche dépendent de la communauté de communes du pays de Pamiers depuis notre adhésion en 2013.

De 0 à 3 ans, c'est le RAM et la crèche qui s'occupent des tout petits. Le choix de la collectivité s'organise autour de 5 axes principaux :

- Garantir la qualité et la diversité des modes de garde
- Soutenir une démarche éducative originale en valorisant l'éveil culturel du jeune enfant
- Favoriser l'écoute et la participation des parents
- Élargir l'offre éducative à l'ensemble de cette tranche d'âge
- Préparer l'entrée de l'enfant à l'école maternelle

### 2 – L'ECOLE

- Maternelle :
  - Améliorer les résultats évalués de l'Ecole maternelle
  - Ouvrir l'école à la communauté éducative
  - Ouvrir l'école à la culture
  - Développer les TUIC
- Elémentaire :
  - Agir et se déplacer en citoyen responsable
  - Développer l'intérêt pour le lire et l'écrire
  - Développer l'enseignement d'une langue étrangère



Ecole maternelle

- Développer un enseignement proche des réalités des élèves

Le projet éducatif de LECGS donne les grandes lignes des objectifs pédagogiques des structures ci-dessous.

### 3 – L’ALAE

- Assurer la sécurité physique et affective de l’enfant
- Favoriser la socialisation de l’enfant et l’apprentissage de la vie en groupe
- Favoriser le « vivre-ensemble »
- Susciter l’imagination et la création de l’enfant
- Prendre en compte et respecter le rythme de vie de l’enfant

### 4 – L’ALSH

Les équipes d’encadrement travaillent autour d’une organisation qui garantit à l’enfant le respect de ses besoins physiologiques et affectifs.

- Assurer la sécurité de l’enfant
- Favoriser l’épanouissement de l’enfant
- Offrir des repères éducatifs

### 5 – L’ACCUEIL JEUNESSE

- Accompagner les jeunes dans l’acquisition de l’autonomie
- Encourager l’engagement citoyen des jeunes et leur implication dans les projets et dans la vie de leur commune
- Tisser les liens, être à l’écoute, développer la confiance en soi
- Favoriser la mixité sociale pour accéder à une meilleure connaissance et au respect de l’autre

### 6 – TAP

- Permettre aux enfants de s’impliquer dans la vie collective, apprendre à vivre ensemble
- Permettre à l’enfant de participer à une activité collective développant la confiance en soi
- Permettre à l’enfant de s’éveiller à une activité manuelle et travailler l’entraide
- Permettre à l’enfant d’accéder à des activités culturelles et/ou sportives

## V – LES ORIENTATIONS POLITIQUES

Comme on peut le constater au vu des orientations choisies par la municipalité tant au niveau urbanisme qu'au niveau des actions menées, il est clair que Saint Jean du Falga souhaite proposer un égal accès à la formation, à l'éducation et l'insertion.

Il existe différents parcours d'éducation :

- La responsabilité citoyenne,
- le chemin vers l'autonomie,
- la découverte du monde et des cultures,
- la construction personnelle



Le multisport

Pour mener à bien ces différents parcours, la commune a mis en place toutes les infrastructures de la petite enfance à l'adolescence. Il est très important de favoriser une prise en charge éducative dans la diversité et le respect des individus et ce à tous les âges jusqu'à la majorité.

La commune, à travers toutes ses actions, met tout en œuvre pour :

- Faciliter l'accès à la culture et au sport
- Accompagner l'école dans l'ouverture au monde
- Maintenir la formation du personnel concerné
- Faciliter l'accueil de personnes fragiles (handicapées, âgées...)
- Favoriser le « vivre ensemble »
- Harmoniser le projet d'école et le projet d'activités extrascolaires
- Veiller au respect de la place pour tous et des valeurs de la république

Pour être plus précis, la Municipalité a mis en place les orientations par secteurs, mais également par thèmes, et évidemment, elles sont transversales.

## A – LES ORIENTATIONS SECTORIELLES

Les services d'accueils éducatifs (ALAE, RAM, crèche) et de loisirs (ALSH, Accueil jeunesse), au-delà d'une mission d'accueil, s'inscrivent durablement dans une logique de qualité, de diversité et de complémentarité des actions proposées.

Dans cette optique, la ville a pour ambitions complémentaires et transversales de :

- Faciliter la connaissance, la pratique et l'accès à l'offre culturelle et sportive
- Accompagner l'ouverture de l'école sur son environnement et les dispositifs partenariaux
- Maintenir un effort de professionnalisation du personnel d'encadrement et d'animation

- Créer des passerelles éducatives de la petite enfance à l'enfance et de l'enfance à la jeunesse
- Faciliter l'accueil et l'intégration des publics fragilisés : handicaps, urgences sociales, allergies
- Promouvoir le « vivre ensemble » par la connaissance et le respect des règles de comportement indispensables à la vie en société.
- Mobiliser les compétences locales (associations, individuelles) sur les projets de loisirs dans la dynamique du Projet Éducatif Local
- Favoriser le développement d'activités « attractives » et accessibles contribuant à l'insertion sociales des enfants et des jeunes pendant leur temps libres
- Développer le lien avec le temps scolaire : place de l'école dans le projet, complémentarité et interaction, implication des jeunes dans le choix et la mise en œuvre des activités, relation avec les familles, polyvalence des locaux scolaires et extrascolaires, articulation avec d'autres contrats, aménagement des espaces...
- Généraliser la posture de veille à tous les services (être vigilant face aux changements d'attitudes, de langage, de comportements)

### 1 – L'accueil des jeunes enfants de 0 à 3 ans (RAM et crèche)

L'accueil des jeunes enfants est primordial pour la municipalité. En 1er lieu, le RAM et la crèche offrent un espace d'accueil sécurisé et des garanties de qualités éducatives aux parents grâce à leurs objectifs et projets éducatifs. Ce type d'accueil permet :

- d'assurer une offre adaptée à la demande des parents,
- de garantir un traitement égalitaire à tous les enfants,
- de faire naître des liens entre ces structures et les écoles, liens que les structures décrites plus bas permettront de développer avec l'enfant, mais également avec les parents.

### 2 - L'accueil des enfants de 3 à 11 ans (école, ALAE, ALSH et TAP)

C'est un espace stratégique charnière entre l'école et la famille. Son rôle est important dans la mise en œuvre d'une continuité éducative entre les acteurs. Cet accueil doit faciliter la compréhension, le partage et la coopération autour des enjeux éducatifs et doit permettre notamment :

- D'améliorer la qualité de vie des enfants à l'école
- De développer, sur les temps de vacances un accès aux loisirs diversifié et ouvert sur l'environnement culturel, sportif et associatif de la commune et de la région

### 3 – L'accueil des adolescents de 11 à 17 ans : accueil jeunesse

C'est un endroit très important puisqu'il fait la jonction entre l'enfance et le passage à l'âge adulte.

C'est pourquoi il est très primordial de :

- Les accompagner en leur offrant un espace de vie et de loisirs où leur parole est prise en compte,
- leur montrer que la municipalité leur accorde sa confiance et créer ainsi un lien avant l'âge adulte.

## **B – LES ORIENTATIONS THEMATIQUES**

### 1- -La culture

La collectivité est mobilisée autour du développement d'une identité culturelle territoriale forte. La mise en œuvre en d'actions culturelles auprès des publics de petite enfance, enfance et jeunesse s'inscrit dans la durée. Chaque démarche doit être menée dans un souci de qualité, d'innovation et de proximité avec les publics et les partenaires locaux.

En direction des publics enfances jeunesse, cette démarche se traduit à travers 2 axes :

- Développer les partenariats et favoriser les projets artistiques en direction des publics enfants et jeunes
- Continuer à soutenir plus particulièrement l'accès à la lecture publique, à l'écriture et au multimédia

### 2 – Le social

La Caisse d'Allocations Familiales, partenaire incontournable du Projet Educatif local, a toujours inscrit ses dispositifs dans le cadre d'une politique familiale. Le projet éducatif local doit avoir une ambition sociale.

Dans cette perspective, une action ciblée pourra être encouragé pour :

- Contribuer à l'accessibilité sociale et financière pour les familles
- Participer aux actions d'accompagnement éducatif et/ou parental auprès des familles fragilisées
- Soutenir l'enfant et le jeune dans sa vie scolaire
- Favoriser les liens intergénérationnels
- Favoriser et préparer l'accueil d'enfants en situation de handicap (mise en place des PAI, accompagnement des familles, accessibilités des locaux...)

### 3 – Le sport

Au même titre que la politique culturelle, le projet sportif concerne l'ensemble de la population : enfant, jeunes, adultes. Les actions sont mises en œuvre par la Mairie avec le partenariat des associations. La ville choisit de favoriser les découvertes et les apprentissages. Dans ce schéma, la pratique compétitive ne saurait constituer une priorité.

Des orientations se dégagent:

- Valoriser, soutenir les associations sportives et les ouvrir au plus grand nombre (Aux enfants qui ne pratiquent pas de sport, à des tranches d'âges différentes)
- Construire une offre d'initiation et de découverte en direction des différents publics (enfance et jeunesse), en partenariat avec les accueils de loisirs éducatifs et les associations locales.
- Fournir des équipements variés et accessibles le plus gratuitement possible

### 4 – La prévention

Il s'agit de poser des orientations transversales pour inscrire la politique éducative de la collectivité dans une dimension préventive, en direction des populations fragilisées ou en difficultés momentanées, en prenant en compte les évolutions sociales et en soutenant le réinvestissement des familles dans leur rôle éducatif.

Ces actions de prévention doivent permettre :

- De mobiliser les acteurs socio-éducatifs autour d'échanges sur l'évolution des pratiques éducatives
- De porter une attention particulière vis à vis des enfants et des familles nécessitant un accompagnement éducatif partenarial : développer la posture de veille et étudier la mise en place de dispositifs tels que la « Veille éducative » et la « méthode du Programme de Réussite Educative »
- De favoriser la pratique d'une bonne hygiène de vie

### 5 – La parentalité

Si la famille reste le lieu privilégié de l'épanouissement de l'enfant, elle n'en a pas moins été modifiée dans sa structure ces dernières décennies. Par ailleurs, les contextes économiques et culturels, l'accès à l'information se sont profondément modifiés. Ces changements créent des incidences majeures dans les constructions de repères structurant au niveau des enfants et des jeunes.

Ces actions de soutien à la parentalité doivent permettre de favoriser la concertation avec les parents en vue de la mise en œuvre de l'acte éducatif.

## 6 – Le développement durable et citoyenneté

Le développement durable et l'environnement constituent des enjeux territoriaux structurants dans le projet de la ville. Ils trouvent une traduction, à travers des actions éducatives variées en direction des enfants et des jeunes avec comme objectifs : promouvoir une éducation à l'environnement, au développement durable et à la citoyenneté.

Nous allons voir maintenant de quelle manière la municipalité a mis en place, en concertation avec les divers partenaires, ses orientations politiques.



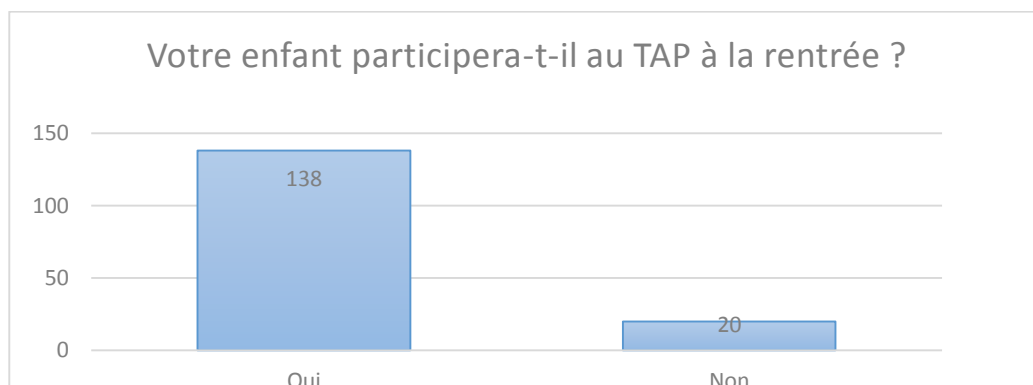
L'EHPAD

## VI – TRAVAIL DU COMITE DE PILOTAGE

Des réunions entre les élus, les parents d'élèves, les enseignants et les responsables des structures ont eu lieu afin d'expliquer les enjeux de la réforme des rythmes scolaires. Au vu de la concertation et après avoir expliqué ce que sont les temps d'activités périscolaires, il a été clair que la semaine de 4 jours et demi ne se ferait qu'avec le mercredi matin, l'ALSH pouvant prendre le relais pour le mercredi après-midi.

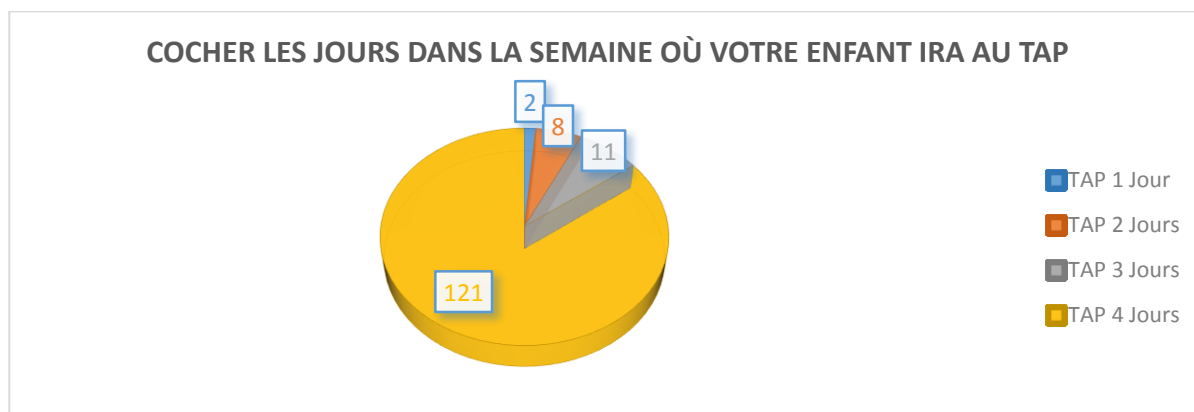
Tous les résultats qui vont suivre résultent d'un questionnaire que nous avons distribué aux parents d'élèves. Nous avons eu 158 réponses sur un total d'environ 180 questionnaires distribués. Cela démontre la volonté de la commune d'impliquer les parents dans le plan éducatif qu'elle veut mener.

- A la question : vos enfants participeront ils au TAP à la prochaine rentrée scolaire ?



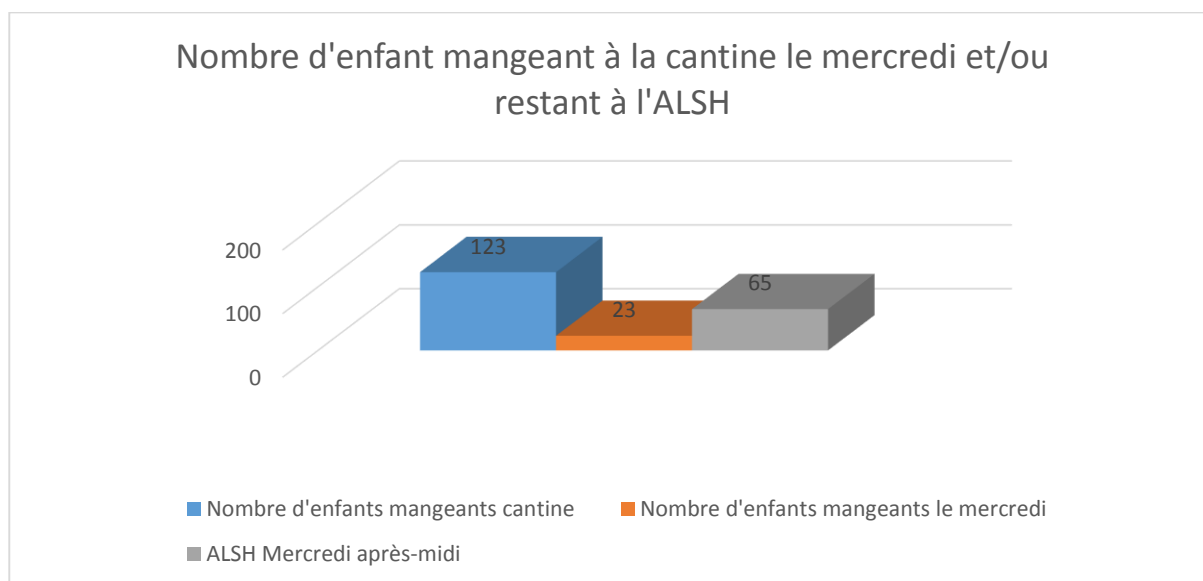
Au vu du nombre de réponses positives, il a été clair qu'il faudrait que la municipalité mobilise le personnel et veille à ce que chacun réfléchisse au sein de sa propre structure à ce qu'il pourrait apporter en terme de compétence et de savoir-faire durant les temps d'activités périscolaires.

- A la question : cocher les jours où vous seriez susceptible de laisser vos enfants participer au TAP



Au vu des réponses fournies, il est apparu évident que la mobilisation du personnel se ferait durant toute la semaine les parents ayant majoritairement cochés le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- A la question : votre enfant ira-il à la cantine le mercredi midi même s'il ne reste pas à l'ALSH l'après-midi ?



Cette question nous a permis de déterminer si nous devons prévoir des effectifs supplémentaires. En effet, la cantine scolaire fonctionnait le mercredi uniquement pour les enfants qui fréquentaient l'ALSH pour la journée complète. Le repas de midi n'était pas possible pour ceux qui ne restaient que la ½ journée matin ou après-midi.

Avant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les horaires des écoles étaient les suivants : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00. Au terme de la concertation, il a été décidé de faire les horaires suivants :

|          | 7h30 | 9h00 | 12h00        | 14h00 | 16h15        | 17h00 | 18h30 |
|----------|------|------|--------------|-------|--------------|-------|-------|
| Lundi    |      | ALAE | Enseignement | ALAE  | Enseignement | TAP   | ALAE  |
| Mardi    |      | ALAE | Enseignement | ALAE  | Enseignement | TAP   | ALAE  |
| Mercredi |      | ALAE | Enseignement | ALAE  | ALSH         |       |       |
| Jeudi    |      | ALAE | Enseignement | ALAE  | Enseignement | TAP   | ALAE  |
| Vendredi |      | ALAE | Enseignement | ALAE  | Enseignement | TAP   | ALAE  |

Il est clair que tout au long de la concertation, la réflexion de travail a tenu compte du fait que la plupart des parents travaillent et ne peuvent donc pas venir récupérer leurs enfants avant 17h00 au plus tôt. Décider que le temps périscolaire de l'ALAE ne devrait pas être augmenté était aussi une manière de s'assurer que le coût de la garde d'un enfant ne reviendrait pas plus cher à un parent, le temps ALAE étant payant. L'objectif de la municipalité a été de ne pas modifier les horaires d'entrée et de sortie des enfants en accumulant les temps scolaires et les tap afin de permettre au plus grand nombre d'y participer sans distinction et de manière égalitaire.

Le comité de pilotage actuel est composée comme suit :

- Représentants des parents d'élèves
- Directrices des écoles maternelles et élémentaires
- Directrice et directeur de l'ALAE , ALSH, Section jeunesse
- La représentante de l'association LECGS
- La représentante de la commission école et affaires scolaires
- La représentante de la commission sports, loisirs et culture

Bien entendu, le tissu associatif ainsi que tout intervenant peut décider à tout moment de se joindre au groupe.

La fréquence des réunions sera de 3 par an. Une réunion sera faite en début d'année scolaire afin de laisser le temps de la mise en place et de veiller à ce que les ajustements qui se seraient avérés nécessaires aient été fait en cohérence avec le PEDT. Cette réunion permettra également de vérifier la corrélation entre les prévisions et la réalisation des activités.

Une 2<sup>ème</sup> réunion se tiendra en janvier. Elle permettra de faire le point sur l'année scolaire en cours et de parler de la préparation de la rentrée suivante (pertinence de maintenir certaines activités par exemple).

On en prévoira une également en juin-juillet afin de finaliser la mise en place des futures activités proposées.

## VII – LA MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS POLITIQUES ET DES OBJECTIFS EDUCATIFS

### (pour les temps péri et extrascolaires)

De manière plus concrète, nous allons détailler ci-dessous le tissu associatif et les actions des différentes structures mises en place pour les temps périscolaires et extrascolaires.

Tout d'abord, il faut définir le rôle des animateurs et intervenants :

- assurer la sécurité au sens large du terme de l'enfant.
- Être attentif, disponible, actif et à l'écoute de l'enfant.
- Respecter les règles de vie et de sécurité des lieux.
- Adapter son activité et son langage à chaque tranche d'âge ainsi qu'au projet éducatif.
- Développer la curiosité de l'enfant en ouvrant l'horizon artistique, culturel et sportif.
- Répondre aux questions de l'enfant, ne pas frustrer son questionnement.

- Valoriser l'entraide, la solidarité et l'esprit d'équipe.
- Encourager l'enfant à exprimer ses sentiments et à développer son expression orale et gestuelle.
- Laisser faire l'enfant pendant les activités tout en l'accompagnant.
- Responsabiliser l'enfant afin qu'il grandisse et puisse accéder à une relative indépendance
- Prôner le respect.
- Ne pas faire de différence ou de défavoritisme entre les enfants.
- Permettre à l'enfant de devenir un bon citoyen, de trouver sa place dans le groupe.
- Respecter les horaires de travail.
- Communiquer toute information nouvelle concernant l'enfant au référent de l'école.

Le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 14 enfants pour les moins de 6 ans et de 1 pour 18 mineurs pour les enfants de 6 ans et plus.

Certains animateurs périscolaires ont des qualifications spécifiques sur lesquels il a été prévu de s'appuyer pour les TAP. De plus, la composition et les diplômes des équipes des tap sont comme suit :

- Une directrice enfance jeunesse : BPJEPS.
- Un responsable jeunesse : BPJEPS.
- 9 animateurs qui ont le BAFA dont un en formation BPJEPS en cours et un en formation BAFA en cours.
- Une animatrice en cours de formation CQP.
- Un intervenant professeur de musique : DUMI.
- Un intervenant éducateur sportif.
- Un intervenant BPJEPS AGFF et un diplôme d'instructeur Zumba kids et kids junior.
- 2 animateurs sans qualification dont le projet est de passer le BAFA.

## A – LES ASSOCIATIONS

La commune de Saint Jean du Falga a un tissu associatif varié culturel et sportif pour tous les âges.

- L'association de football a sa propre école de football. Il y a également un club de rugby et de pétanque.
- Le foyer rural dispose de nombreux animateurs et propose des activités très diverses : gym, yoga, country, occitan, allemand, espagnol, danses folkloriques, marche, jeux de société, théâtre, atelier création ...

- La cité d'échanges qui organise des vide-greniers et des échanges avec une ville de Bretagne.
- Une association qui dispense des cours de jitsu-combat, self défense et kick-boxing.
- Une association de karaté.
- Une association qui dispense des cours de judo.
- L'association Autisme Ariège.
- Une association d'anciens combattants.
- Une association du 3<sup>ème</sup> âge.
- Une association de radioamateur.



## B – LA PETITE ENFANCE

### 1 – LE RAM

Le RAM de la commune fonctionne à mi-temps. 3 matinées par semaine sont consacrées aux ateliers d'éveil les mardis et jeudis. Le mercredi, un atelier est délocalisé dans les locaux mis à disposition par la commune du Vernet d'Ariège.



### 2 - LA CRECHE

La crèche fonctionne du lundi au vendredi. Elle est fermée durant le mois d'août. Elle a une capacité 25 enfants maximum.



## C – LA BIBLIOTHEQUE

Dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires et pour permettre d'élargir le temps que l'on peut consacrer à la culture, il a été décidé d'augmenter les horaires d'ouverture de la bibliothèque. Ainsi, cette dernière est ouverte tous les jours. Elle met à disposition de tous les abonnés un ordinateur avec accès internet.



La bibliothèque

Elle travaille avec les écoles maternelles et élémentaires, en mettant en place des actions spécifiques, animations, visites d'auteurs, spectacles, prix des incos ....

Depuis 2013, elle reçoit également les enfants sur les nouveaux rythmes scolaires (TAP) et l'alae. Elle reçoit lors des créneaux de fermeture, le RAM et la crèche de saint jean du falga, ainsi que les enfants de l'IME et ses résidents plus âgés. Elle reçoit également de-

puis son ouverture, les résidents de la maison de retraite. Un projet de portage de livres à domicile pour les personnes âgées est à l'étude.

Bien entendu, afin de favoriser l'accès au plus grand nombre, la municipalité a décidé des tarifs très bas voire la gratuité selon certaines conditions.

## D – L'ALAE

L'ALAE prend en charge les enfants :

- Le matin du lundi au vendredi (de 7h30 à 9h00). Environ 70 enfants bénéficient de l'accueil (. Ces derniers arrivent de manière échelonnée. Il y a 7 animateurs.  
Les équipes privilégient un accueil individualisé et des aménagements de plusieurs espaces qui permettent à chaque enfant de « s'éveiller » à son rythme.  
Un référent est disponible pour :
  - accueillir les parents,
  - être à l'écoute,
  - favoriser le dialogue et l'échange,
  - transmettre les informations nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant,
  - Faire le relais avec les enseignants.

En effet, au-delà d'un cadre organisationnel assurant la sécurité et le suivi administratif (pointage, veille soutenue des entrées et sorties, etc...), la proximité avec les familles et les temps consacrés à l'accueil sont indissociables de la qualité de l'accompagnement de l'enfant tout au long de son parcours scolaire.

- Le midi (de 12h00 à 14h00). Environ 145 enfants bénéficient de l'accueil. Ce temps de la journée est favorable à la convivialité et au partage. Il y a 13 animateurs.  
C'est un temps éducatif pendant lequel les animateurs priorisent :
  - l'autonomie,

- la prise de responsabilité,
- la découverte du goût.

Les animateurs veillent à ce que chaque enfant puisse goûter le plat proposé sans pour autant le forcer à manger.

Des ateliers et jeux sont proposés par l'équipe d'animation avec un retour au calme avant la reprise de l'école.



ALAE

- Le soir (17h00 à 18h30). Environ 70 enfants bénéficient de l'accueil. Il y a 7 animateurs.  
Ce temps de la journée est favorable aux découvertes et à l'expérimentation, tout en veillant à la possibilité pour l'enfant de vaquer à ses occupations et à la prise en compte de son vécu au cours de la journée.  
Les équipes privilégient les pôles d'animations.  
Un espace de travail est proposé aux enfants ayant pour objectif de leur permettre de faire leurs devoirs. Ce lieu est ouvert pour que les enfants puissent organiser leur temps en fonction de leurs besoins propres.

Les animateurs sont très attentifs à l'accueil des parents qui viennent chercher leurs enfants afin de développer une relation partenariale et dynamique.

La présence des responsables est impérative pour être disponible lors de l'accueil des parents et permettre à ces derniers de s'investir dans la vie de la structure.

Parmi les nombreux projets réalisés par l'ALAE maternelle, on peut citer la customisation du comptoir d'accueil de l'ALAE ou la création de panneaux pour agrémenter la cantine. Cela permet aux enfants de s'approprier les locaux qu'ils utilisent tous les jours et donc de s'y sentir mieux.

L'ALAE élémentaire a eu 3 thèmes : le cirque, le théâtre forum et la création du spectacle.

## E – L'ALSH

L'ALSH accueille en moyenne 18 enfants les mercredis, 25 pendant les petites vacances et 35 pendant les grandes vacances.

Le fonctionnement de l'ALSH est basé sur les principes suivants :

- Un accueil individualisé.
- Les activités sont toujours au choix de l'enfant, qui peut également « vaquer » à sa guise, jouer de manière autonome avec ses amis, dans le respect des règles collectives.
- Les équipes d'encadrement proposeront des activités variées, donnant la possibilité aux enfants de pratiquer un loisir sportif, artistique / manuel, de motricité ou d'expression, de découverte et d'ouverture.

Les équipes mettront en place des outils pour recueillir les vœux et envie des enfants et pour construire des projets d'animation avec eux.

L'ALSH fonctionne le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires. Il accueille les enfants sur la journée ou le ½ journée au choix des familles. Il est ouvert de 7h30 le matin à 18h30 le soir. Des sorties et des séjours sont proposés.

La mise en place des TAP a diminué la fréquentation de l'ALSH le mercredi après-midi.

## F – TAP

Ce temps accueille en moyenne 190 enfants.

- La commune souhaite favoriser l'accès au temps d'activités périscolaires à tous les enfants scolarisés du territoire. La concertation avec les familles et la compréhension de l'ambition éducative dans la mise en œuvre des TAP par ces dernières est un enjeu de la communication à mettre en place. Les réunions avec les différents acteurs (enseignants, élus, services municipaux, responsables du périscolaire, parents délégués, et parfois représentant de diverses associations) ont permis de trouver le consensus pour les horaires de classe et de lever certaines craintes évoquées par les familles.



Atelier Zumba



Atelier scientifique

- La commune souhaite développer une proposition éducative qui participe pleinement à la réussite scolaire et à l'épanouissement des enfants.

Afin de permettre à tous les enfants de découvrir de nouvelles activités culturelles et sportives, les TAP ont été organisés sous forme d'ateliers variés.

Les projets d'animations sont prévus sur 6 semaines environ. Ainsi, de vacances à vacances, les enfants auront la possibilité de participer à plusieurs ateliers dans la semaine avec une continuité pédagogique durant la période.

Les objectifs pédagogiques poursuivis sont complémentaires à ceux de l'école et dépendent du moment de la journée pour la mise en œuvre des TAP.

Fort d'un tissu associatif dynamique sur la commune, les ateliers d'éveils sont complétés par des intervenants principalement issus de la commune et tout particulièrement l'intervenant musique.

L'association de foot ayant un jeune qualifié et diplômé qu'elle emploie, a suggéré de nous le mettre à disposition durant les TAP afin de gérer les activités sportives.

La mise en place s'est faite dès la rentrée 2013. Les enfants comme les parents se sont montrés particulièrement réceptifs aux nouvelles activités proposées.

Parmi ces activités, et en dehors des activités (Sport collectifs et individuels, musique) citées plus haut, on peut également parler de l'atelier:

- scientifique,
- autour du livre (utilisation de la bibliothèque),
- atelier expression corporelle,
- atelier libre (pour permettre à l'enfant de ne pas se sentir obligé de participer à une activité),
- découverte de l'espagnol,
- zumba,
- gym douce,
- atelier créatif,
- couture,
- initiation judo (mis à disposition de l'entraîneur de l'association de judo),
- éveil corporel,
- jeux collectifs.

Les 3 à 6 ans font également :

- éveil musical,
- atelier autour du livre,



- éveil motricité,
- atelier libre.

On a veillé à toujours laisser la possibilité à l'enfant de faire des choix dans ses activités, y compris dans son besoin de rester sur des temps libres.

## G - L'ACCUEIL JEUNESSE

L'accueil jeunesse est ouvert les samedis de 14h à 18h en accueil sur divers projets de participation locale, de solidarité et de loisirs. En période de vacances, il est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h ou sur toute la journée en fonction des projets.

L'accueil reçoit jusqu'à 12 jeunes les samedis et 20 durant les vacances scolaires.

2 axes forts sont mis en exergue sur le territoire :



Le dégagement du rec

- Permettre aux jeunes de s'ouvrir aux autres et de connaître un autre environnement par le biais d'un projet sportif (les séjours : week-end sportif, canal du midi à vélo, plongée et surf).

- Sensibiliser les jeunes du territoire à une réflexion autour des questions liées à la sécurité routière et au danger de la route en tant que piéton et conducteur (séjour prévention routière)



Sortie sécurité routière

Afin de les responsabiliser, la commune peut, en concertation avec la structure, leur confier des chantiers citoyens qui permettent aux jeunes d'avoir des réductions sur les activités payantes de l'accueil, mais ces chantiers répondent également à différents objectifs et orientations politiques de la commune. Le nettoyage du Rec et de ses abords les a sensibilisés à l'environnement et à la responsabilité de chacun dans la manière de gérer ses déchets.

La structure s'implique directement elle aussi dans les orientations thématiques de la commune avec par exemple le séjour surf qui porte sur le développement durable et l'environnement.

De même, les jeunes sont les acteurs du programme de leurs activités tant dans le choix des activités que dans le financement en participant à l'opération papier cadeau, au vide grenier ou à la bourse aux jouets. C'est aussi une réponse à la responsabilisation des jeunes demandée par la municipalité dans l'accompagnement vers l'âge adulte.

L'équipe de l'accueil jeunesse a pour objectif de rentrer dans une dynamique de coéducation par la mise en place d'une démarche partenariale d'intervention avec les différents acteurs sociaux et par l'élaboration d'une stratégie de collaboration avec l'ALSH, le collège...



Le chantier graf

## VIII – LE LIEN ENTRE LES TEMPS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Les temps sont répartis par thème :

| Ecole              | Culturels                | Sportifs                                          | Artistiques/ludiques  | Créatifs             |
|--------------------|--------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------|----------------------|
| <b>Elémentaire</b> | Atelier autour du livre  | Initiation au judo                                | Musique               | Atelier scientifique |
|                    | Découverte de l'espagnol | Sports collectifs et individuels, jeux collectifs | Expression corporelle | Couture              |
|                    |                          | Zumba                                             |                       | Atelier libre        |
|                    |                          | Gym douce                                         |                       | Atelier créatif      |
| <b>Maternelle</b>  | Atelier autour du livre  | Eveil motricité                                   | Eveil musical         | Atelier libre        |

Les temps périscolaires maintiennent les relations avec le temps scolaire, tant au niveau de l'organisation que de certaines activités.

Au niveau de l'organisation :

|                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les animateurs de l'alaé viennent récupérer les enfants inscrits à la cantine dans leur classe et les accompagnent jusqu'au réfectoire. De même au moment des temps tap. | L'enseignant peut communiquer à l'animateur les problèmes éventuels de l'enfant sur la ½ journée afin d'assurer un suivi jusqu'à la reprise. (De même, en fin de journée). |
| A la fin des cours, l'enfant est raccompagné par l'enseignant qui attend au portail que les parents arrivent.                                                            | C'est l'occasion pour l'enseignant de parler de l'enfant avec ses parents.                                                                                                 |

|                                           |                                                                                                               |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Transition entre scolaire et périscolaire | Un gouter est donné aux élèves de maternelle afin de laisser un temps de transition entre l'école et les tap. |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Au niveau des activités le « VIVRE ENSEMBLE » est mis en avant. C'est un thème qui est commun aux 2 écoles à travers la citoyenneté et l'ouverture culturelle :

| Activités proposées par les tap                                                        | Axe du projet école (thème)                               | Nature de l'activité                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Atelier autour du livre                                                                | Développer l'intérêt pour le lire et l'écrire             | Promouvoir le plaisir de lire                                                                                             |
| Initiation judo – Sport collectifs et individuels – Zumba – Gym douce, jeux collectifs | Se déplacer et agir en citoyen responsable                | A travers diverses activités sportives, l'enfant découvre les règles, le respect, le fair-play et l'entraide              |
| Atelier musique, et expression corporelle                                              |                                                           | Chant et chorale, mimes, théâtre...                                                                                       |
| Atelier couture, atelier créatif                                                       | Favoriser l'imaginaire                                    | Découverte et initiation à des techniques simples de coutures, Créer des objets à l'aide de divers matériels              |
| Atelier découverte de l'espagnol                                                       | Développer un enseignement proche des réalités des élèves | A travers des jeux, coloriage...l'enfant découvre de nouvelles sonorités linguistiques et découvre une autre culture      |
| Atelier scientifique                                                                   | Agir en citoyen responsable                               | A travers diverses expériences, l'enfant est responsabilisé face à son environnement.                                     |
| Atelier éveil musical                                                                  | Ouvrir l'école à la culture                               | A travers des ateliers d'écoute, l'enfant découvre de nouveaux sons, instruments...                                       |
| Atelier motricité                                                                      | Développer les facultés psychomotricielles                | Ballon, vélo, relaxation, cerceaux...                                                                                     |
| Atelier autour du livre                                                                | Développer l'intérêt pour le lire                         | Pour les maternelles, cela peut être la reprise d'un conte lu à l'école et refait avec des marionnettes sur le temps tap. |

|               |                                                                         |                                                                                                          |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Atelier libre | Favoriser l'autonomie et l'initiative de ne pas participer à un atelier | Activités variées : coloriage, jeux de société, jeux de construction, pâte à modeler...ou ne rien faire. |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Toutes ces activités ont des objectifs que l'on peut retrouver dans les fiches thématiques ci-dessous :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Thème</b> : Sportif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Intervenants extérieurs et internes</b> : Entraîneur de l'association de judo et Educateur sportif de l'école de foot, intervenante zumba et animateur                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Objectifs pédagogiques :</b><br>Cycle maternelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Découvrir les possibilités de son corps</li> <li>▪ Développer ses capacités motrices et sensorielles</li> <li>▪ Favoriser l'expression, les ressentis</li> </ul> Cycle élémentaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Découvrir de nouvelles pratiques sportives</li> <li>▪ Développer les capacités motrices</li> <li>▪ Appréhender les bienfaits d'une activité sportive pour la santé</li> <li>▪ Eduquer à la responsabilité et à l'autonomie (respect des règles, de soi-même, d'autrui)</li> </ul> |
| <b>Principes</b> : L'enfant développe ses réflexes, son adresse et sa coordination. Il apprend le respect tant au niveau des règles que dans le respect d'autrui. L'enfant appréhende les 1 <sup>ers</sup> gestes des différents sports proposés. Il apprend à en connaître les règles, à savoir comment faire un échauffement, connaître les différents étirements. L'enfant apprend également l'arbitrage et à développer les notions de fair-play.                                                                                                                                                          |
| <b>Activités proposées :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiation judo</li> <li>• Sport collectifs et individuels</li> <li>• Zumba</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

- Gym douce
- Atelier motricité
- Jeux collectifs

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Thème : Créatif</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Intervenant :</b> interne : Animateurs                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Objectifs pédagogiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager la créativité par la pratique de l'activité manuelle de précision.</li> <li>• Favoriser la compréhension et l'entraide en groupe.</li> <li>• Etre autonome et savoir travailler en équipe.</li> <li>• Favoriser l'autonomie.</li> </ul> |
| <b>Principes :</b><br>L'objectif est de contribuer au développement de l'imagination, de la libre expression et de la concentration chez l'enfant. A travers divers matériaux et supports on favorise notamment la motricité fine.                                                                                          |
| <b>Activités proposées :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier scientifique</li> <li>• Atelier couture</li> <li>• atelier créatif</li> <li>• atelier libre</li> </ul>                                                                                                                                        |

|                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Thème : Culturel</b>                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Intervenant :</b> Interne : Animateurs                                                                                                                                                                                             |
| <b>Objectifs pédagogiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir se détendre</li> <li>• Développer l'écoute et le sens de l'autre</li> <li>• Développer la concentration</li> <li>• Développer l'imaginaire</li> </ul> |
| <b>Principes :</b> Les ateliers autour du livre permettent de promouvoir le plaisir de lire aux enfants. Les activités culturelles favorisent la concentration des sens visuels et auditifs ainsi que la mémoire de                   |

l'enfant. Cela lui permet également de se construire un imaginaire. Grâce à la découverte d'autres cultures que la sienne l'enfant s'ouvre au monde.

**Activités proposées :**

- Atelier autour du livre
- Atelier découverte de l'espagnol

**Thème :** Artistique et ludique

**Intervenant :** Interne et Externe : Professeur de musique et Animateurs

**Objectifs pédagogiques :**

Savoir échanger avec l'autre

Savoir suivre des règles

Apprendre à diriger les autres

Développer de la motricité

Développer sa communication aux autres

**Principes :** Ce thème permet d'initier les enfants à différents apprentissages :

- Etre meneur
- Respecter des consignes
- A s'écouter entre eux
- A jouer ensemble

Ce thème initie également les enfants à la reconnaissance de différents bruits sonore, à utiliser des formes corporelles pour évoquer et symboliser la communication. Il développe sa conscience corporelle, son agilité et son adresse, la notion de coopération d'aide et d'entraide.

**Activités proposées :**

- Musique
- Expression corporelle
- Eveil musical

## IX - EVALUATION DES ACTIONS MENEES

L'évaluation portera sur la mise en relation entre les orientations politiques et les objectifs des temps péri et extrascolaires proposés par chaque structure. Une grille d'évaluation pourra être mise en place avec d'un côté les orientations politiques, mais aussi les objectifs pédagogiques et les mettre en relation avec les activités péri et extra scolaires afin de vérifier si elles entrent dans une ou plusieurs possibilités. Cette grille d'évaluation devra nous permettre de répondre à différentes questions :

- Les projets mis en œuvre répondent-ils à une orientation thématique et/ou sectorielle de la commune ?
- Si oui laquelle ou lesquelles ? Est-elle transversale ?
- Est-elle inscrite dans un objectif pédagogique ?
- A quel public s'adresse-t-elle (âge) et y a-t-il la possibilité de l'ouvrir à plus de publics ?
- Peut-on y inclure un public fragilisé (âgé, handicapé, exclu...) ?
- Quels impacts positifs et négatifs y a-t-il eu sur les différents partenaires ?
- Mise en place d'une grille d'évaluation

Cette évaluation pourra nous permettre de vérifier si certains choix n'ont pas pénalisés la volonté politique de la commune et les différents objectifs qu'elle s'est fixée. A terme, on pourra prévoir le prochain PEDT.

L'évaluation portera également sur une évaluation qualitative des activités proposées. On s'assurera que

- les activités répondent bien à un objectif et entreront bien dans le projet pédagogique de la structure. Tout ce qui entoure le péri et l'extrascolaire doit entrer dans le cadre du PEDT.
- L'évaluation tiendra également compte des avis des usagers (enfant, jeunes...) ainsi que des remarques constructives que pourront faire les parents. On pourra se baser sur un questionnaire à destination des usagers eux-mêmes et des parents
- L'évaluation doit s'appuyer sur des réunions avec les différents partenaires (conseil des écoles, conseil d'administration des associations...).
- On transmettra également des questionnaires spécifiques à chaque structure afin de pouvoir évaluer leurs activités par rapport au PEDT.
- On organisera également à travers les commissions municipales (commission communication, commission des écoles, commission des associations..) une veille spécifique par rapport au respect du PEDT.

Cette évaluation peut également être organisationnelle. Cela a été le cas courant 2014. L'organisation des activités des TAP a été légèrement modifiée pour la rentrée 2014. Les activités ont également évolué et se sont diversifiées afin de répondre au mieux aux exigences du projet éducatif.

L'évaluation organisationnelle se fait par le biais de réunions régulières au sein des structures même et avec la municipalité et les enseignants qui doivent faire attention à répondre au mieux aux différentes demandes.

Dans tous les cas, l'évaluation organisationnelle doit surtout être faite de manière régulière afin de faire des ajustements au plus vite. Une évaluation qui serait faite au bout de plusieurs années ne sera pas

pertinente. Chaque structure doit s'adapter et se moderniser au plus vite. Une évaluation faite trop loin dans le temps ne permettra pas une réactivité efficace.

# CONCLUSION

Un projet éducatif de territoire est un travail collectif dont les grandes orientations et les principes d'actions constituent le socle commun de référence à l'ensemble des acteurs qui interviennent auprès des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans sur le territoire de la commune.

L'éducation constitue la base de l'intégration sociale. Les temps périscolaire et extrascolaire sont des temps éducatifs. Le temps scolaire privilégie la transmission du savoir. Les temps périscolaire et extrascolaires privilégient la transmission du savoir-faire, du savoir être et du savoir vivre ensemble. Dans ce contexte, une approche complémentaire est à développer. Dès lors, nous devons affirmer « le partage de la responsabilité éducative à travers l'apprentissage à la différence ».

Les équipes éducatives des services péri et extrascolaires ont à leur disposition cet outil pour élaborer leur projet pédagogique, afin de coordonner au mieux les activités et proposer des ajustements ou améliorations ci-nécessaire.